

# Appel à contributions

## Écrire sur les monuments aux XX<sup>e</sup> - XXI<sup>e</sup> siècles

Revue *Siècles*

(n°56, parution juillet 2024)

<https://journals-openedition-org.ezproxy.uca.fr/siecles/>

***Siècles*. Revue du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »**

Maison des sciences de l'homme, 4 rue Ledru, F-63057 Clermont-Fd cedex 1

Vincent Flauraud, rédacteur en chef ([vincent.flauraud@uca.fr](mailto:vincent.flauraud@uca.fr))

### Direction du dossier thématique

- Marianne Jakobi (Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (Chec) - Université Clermont-Auvergne)
- Mathilde Lavenu (UMR Ressources - École nationale supérieure d'Architecture Clermont-Ferrand)

### Résumé

Cet appel à contribution pour la revue *Siècles* a pour objectif d'envisager la place encore trop peu étudiée de l'écriture et du statut de la trace écrite sur les monuments dans et depuis l'espace public aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.

Porté conjointement par les unités de recherche du Chec (UCA) et de Ressources (ENSACF), ce projet éditorial s'inscrit dans une approche croisée des disciplines que sont l'histoire de l'art et l'architecture. En s'attachant aussi bien au sens premier de l'écriture comme action, activité d'écrire ou d'inscrire qu'à l'écriture sur un édifice en tant que support d'une transmission d'information, il s'agit ainsi de proposer aux contributeurs de ce numéro d'envisager notamment l'écriture et l'édifice à partir des thématiques de la pérennité, de l'éphémère et de la patrimonialisation.

### Argumentaire

Cet appel à contribution pour la revue *Siècles* a pour objectif d'envisager la place encore trop peu étudiée de l'écriture et du statut de la trace écrite sur les monuments dans et depuis l'espace public aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.

En effet, le phénomène de l'écriture comme pratique sociale est certes transhistorique, mais s'avère particulièrement massif dans l'architecture contemporaine depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle

: inscriptions, graffitis, plaques commémoratives, papiers collés, textiles et dispositifs mobiles, panneaux lumineux, projections, etc. Quel que soit leur nature et leur finalité, ces écritures contemporaines ou postérieures établissent avec le monument de nouvelles interactions. Elles augmentent d'autant les strates de l'œuvre construite et révèlent les dynamiques de transformation.

Généralement rapportées concomitamment ou postérieurement au monument pensé ou exécuté, **écrire sur les monuments** se dessine comme une variation qui transforme et augmente l'œuvre produite. De fait, ce geste qui peut relever d'une démarche artistique, interroge la matérialité de l'œuvre, son rapport au(x) temps et sa signification. Il constitue un récit condensé par l'auteur de l'écriture (celui qui pense le texte) qui est donné à voir par le scripteur (celui qui trace) et qui s'impose en tant que nécessité au lecteur (celui qui déchiffre).

Bien souvent rattachée de façon restrictive à la science de l'épigraphie et ou à celle du langage, **écrire sur les monuments** demeure pour la période contemporaine un sujet situé aux marges de l'histoire de l'architecture et de l'histoire de l'art. Quelques travaux ont notamment mis en avant le phénomène de séries et de réseau graphique et artistique tandis que d'autres, à l'instar des campagnes de recensement conduites par l'administration des monuments historiques au cours du XX<sup>e</sup> siècle sur le patrimoine campanaire, ont identifié des écrits structurés à partir de faisceaux d'abréviations et de devises latines. Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les réflexions initiées par le mouvement brutaliste ont mis en débat le sens même de l'écriture en conférant aux matériaux et aux traces de la mise en œuvre une dimension singulière tout comme celle de la dénomination des œuvres. Enfin, dès les années soixante-dix, c'est particulièrement la question du remploi qui introduit et revisite la place et la notion d'écriture dans le champ de la production des œuvres. Aujourd'hui, les écritures « urbaines » qui se déploient dans l'espace public constituent de nouvelles modalités d'expression. Celles-ci portent un regard sur cet espace mais aussi et surtout sur l'édifice et le monument. Ces écritures destinées à être mises à la vue renversent le rapport entre monument, œuvre et écriture. Éphémères ou pérennes, elles témoignent de l'acte d'écriture et sont autant de traces.

Qu'il s'agisse d'une lettre, d'un mot, d'une phrase ou d'un texte, quel est le véritable message de l'écriture sur les monuments ? Comment se construit la relation de sens entre le support et l'écrit ? Dans quelle mesure l'écriture qui constitue une dimension artistique du monument comme œuvre d'art, contient un message écrit, donc traductible ? L'utilisation visuelle de l'écrit dans l'architecture peut remettre en cause le principe de la lisibilité et problématiser en termes visuels la notion même de message. Il s'agirait alors de comprendre le sens visuel des écritures énigmatiques, oblitérées ou imaginaires.

Écrire est donc considéré dans le cadre de ce projet éditorial sous son acception première, celle de l'action de tracer des signes graphiques. Ces signes ont pour objet de représenter une langue mais aussi de la tracer avec la plus grande exactitude. Cette action renvoie également au figuré à l'acte de marquer ou d'imprimer de manière durable un support. Dans une seconde acception, écrire associe à la fois le scripteur et la forme qu'il donne à son écrit. Correspondant à un mot ou à une suite, ce texte est une création en soi. Ce geste artistique peut aussi être le support d'une transmission d'information pouvant revêtir une dimension mémorielle contribuant à la conservation du souvenir. C'est à partir de ces trois acceptions que nous proposons d'explorer les liens entre création et écriture sur les monuments. L'écriture renverse-t-elle le statut premier de l'ouvrage, dans quel cadre et à quel moment ? L'écriture peut-elle devenir œuvre ou faire

œuvre ? L'écriture contribue-t-elle à la pérennité de l'œuvre architecturale ? En quoi les écritures proposent-elles de nouvelles perspectives dans le domaine des monuments historiques ? La conservation des écritures contribue-t-elle à la patrimonialisation des édifices ?

Ce sont ces différents aspects de l'écriture et du monument que nous souhaiterions voir développés dans ce numéro de la revue *Siècles*. Dans cette perspective, nous attendons des propositions de contributions qui s'inscrivent dans les axes suivants :

- Écriture pérenne sur les monuments : dénomination, identification, commémoration
- Dimension éphémère de l'écriture sur les monuments : apparition, disparition, mémoire
- Lire et relire les écritures sur les monuments : conservation, restauration, patrimonialisation

## Modalités de soumission et calendrier

- Les propositions d'articles doivent être transmises avant le **15 juillet 2023** sous la forme d'un résumé de 3000 signes environ. Ce résumé sera assorti d'une courte bibliographie (10 références environ) et d'une courte biographie de l'auteur. Les contributions comporteront également le nom de l'auteur, son affiliation professionnelle et son courriel. L'ensemble sera intégré dans un seul et même document (document Word) et sera adressé aux deux adresses suivantes avec la mention « Écrire sur les monuments » en objet du message :  
[marianne.jakobi@uca.fr](mailto:marianne.jakobi@uca.fr)  
[mathilde.lavenu@clermont-fd.archi.fr](mailto:mathilde.lavenu@clermont-fd.archi.fr)
- Les auteurs des propositions retenues seront informés de la décision le **15 septembre 2023**.
- Les articles seront à transmettre pour le **15 novembre 2023**. Les articles soumis, d'une longueur de 35.000 signes espaces compris (texte : 30 000 signes maximum, notes : 5 000 signes maximum), seront définitivement acceptés à l'issue d'une procédure d'évaluation des articles par expertise en double aveugle (interne et externe) menée par la revue *Siècles*. Les auteurs suivront les recommandations et consignes de la revue *Siècles* consultables sur la page : <https://journals.openedition.org/siecles/1074>). Les textes seront accompagnés d'un titre, d'un résumé de 500 mots et de 5 mots-clés en français et en anglais. Les illustrations seront légendées et précisément sourcées, libres de droits.
- Des corrections éventuelles pourront être adressées aux auteurs par les coordinateurs du numéro à partir du **15 décembre 2023**. Dans ce cas, le retour des textes amendés sera effectué pour le **15 janvier 2024**.
- À l'issu de ce processus, l'ensemble des articles relus composant le numéro sera transmis le **30 janvier 2024** à la revue *Siècles*.